

TABLE RONDE 3

Espace dédié : création d'un espace dédié pour la formation, la diffusion et l'édition évolution du centre de ressources

L'Assemblée Territoriale, à la demande des parents d'élèves, a lancé le projet d'une Académie des langues afin de diffuser la culture wallisienne et F et de remotiver les jeunes dans l'apprentissage de leurs langues.

Codifier orthographe, vocabulaire et grammaire pour permettre à ces langues de devenir une enseignement optionnel au baccalauréat est une des missions dévolues à cette académie.

L'Académie des Langues devra donc disposer d'un lieu physique pour gérer ses ressources et mener à bien ces travaux. Mais cet espace dédié devra s'attacher à la collaboration de différents espaces tels que l'école, les médias, les familles, le monde associatif, la coutume mais aussi le virtuel (comme la création de sites internet) pour diffuser langues et cultures sur le Territoire mais aussi hors du Territoire.

La composition de cette table ronde nous pose problème, avec une large majorité de personnes extérieures et de passage. L'absence de la chefferie interpelle et le conflit coutumier complique la situation . Les invitations ont-elles bien été formulés en respectant la tradition orale ? Le risque est que ces propositions soit mal comprise par la Coutume.

Aucune hiérarchie n'est à établir entre ces espaces qui devront travailler ensemble pour contribuer à la transmission des langues et des cultures. Ils ont aussi vocation à alimenter le centre de ressources.

Cette table ronde a analysé chacun de ces espaces

1- Famille

Dans la culture W et F , la famille est un vecteur de diffusion important. Elle a un rôle essentiel à jouer dans la transmission et la valorisation des langues. Les parents doivent en prendre conscience mis elle reste un cercle privé

Pour cela, il faut aider les parents en leur fournissant des outils (livres de contes, enregistrement sonore, émissions familiales) et s'appuyer sur les liens intergénérationnels existant.

La modernité est aussi un atout. Beaucoup de jeunes possèdent des tablettes et l'aspect ludique des jeux à créer pourra être exploité.

Chefferie et Eglise peuvent également contribuer à aider les familles dans cette transmission.

2- Médias

Les médias sont incontournables et touchent l'ensemble de la population mais comme partout, se pose le problème de la qualité de la langue utilisée.

L'académie des langues, par la mise en place de codes orthographiques et grammaticaux, deviendrait le référent neutre nécessaire, évitant les erreurs commises.

Les médias ont aussi un pouvoir de création de mots nouveaux. Ils ont vocation à diffuser des émissions éducatives locales. Mais pour l'instant, aucune structure ne produit ce type d'émissions, faute de moyens.

La production d'émissions de radio avec les acteurs de l'académie des langues est à étudier (cela existe en PF).

RFO est un des principaux producteurs de ressources mais pour des raisons de droit, elles ne peuvent pas être toutes utilisées. Toutes les émissions sont archivées.

Des accords pour une diffusion pédagogique devraient pouvoir être négociés.

3- Chefferie – Coutume

La mise en place d'une Académie des langues nécessite un accord de la chefferie mais le passage à l'écrit ne signifie pas l'abandon de l'oral.

La Chefferie acceptera-t-elle d'ouvrir certains champs, en particulier ce qui ressort du sacré ? La parole est codifiée et réglementée.

Pourtant son rôle est essentiel et elle pourrait rétablir le lien distendu actuellement avec les jeunes en expliquant la coutume à ces jeunes, en leur apprenant les formules initiatiques, les rites culturels et culturels.

Conserver ce patrimoine oral permettrait une meilleure transmission.

Qui connaît encore par exemple la signification du rituel de la cérémonie du kava et toute sa symbolique ?

Des séances ouvertes, comme les tauasu à Futuna, pourraient être organisées.

4 – Eglise – Mission

Les curés ont le pouvoir de rassembler les jeunes lors de grandes manifestations comme le dimanche à Mua. C'est aussi le cas lors des cérémonies religieuses (communion, confirmation...)

L' Ecole du dimanche (comme à Tahiti) est une possibilité de transmettre aux parents. De plus, L'Eglise est détentrice de ressources qui pourrait être utile aux travaux de l'Académie des langues.

5 – Ecole

L'enseignement des langues wallienne et futunienne se fait depuis plusieurs années dans le 1er degré. Le caractère, quasi obligatoire de la Catéchèse et l'enseignement de l'éducation civique sont des temps privilégiés pour parler d'organisation coutumière.

Depuis la mise en place de l'enseignement en langues dans le 1er degré, les

institutrices ont mis en place des outils pédagogiques. Ces outils, après avoir été validés et compilés pourraient être édités.

Des réunions pédagogiques permettent des échanges autour de ces outils mais il n'existe pas d'outils unifiés pour l'ensemble des écoles.

Dans le secondaire, l'enseignement des langues locales et l'adaptation des programmes d'histoire-géographie sont autant d'espaces à exploiter. De plus, les choix pédagogiques dans chaque discipline font référence à la culture locale, mais là encore, les supports, les outils manquent. Les projets transversaux ou pluridisciplinaires sont autant d'espaces à investir pour une cohérence d'ensemble et une compréhension maximale.

Une attention particulière reste à apporter à l'enrichissement des fonds documentaires des CDI, l'attente des élèves à ce niveau là est réelle.

Artisanat et traditions sont enseignés et les écoles peuvent faire appel à des associations pour les aider.

Des conventions existent déjà pour des interventions de personnes ressources. Ces interventions se font souvent à titre bénévole, mais le problème de la rémunération des artistes (conteurs par exemple) se pose.

Pourquoi l'intervenant extérieur serait rémunéré et pas le local ?

Mais le patrimoine local doit-il se monnayer ? N'est ce pas une richesse de pour les détenteurs d'un art et d'un savoir de le transmettre aux jeunes générations.

Un répertoire des personnes souhaitant transmettre leurs savoirs et traditions serait utile à tous.

Dans le passé, des collèges ont participé à des publications d'album. Une exposition itinérante sur la poterie a été présentée cette année dans les collèges. Elle pourrait être traduite.

Le Service Jeunesse et sport a organisé un concours d'écriture dans les 3 langues (7 productions en Futunien, 1 en wallisien) .

Une reconnaissance des langues locales au baccalauréat, mais aussi dans les collèges, devraient motiver les élèves dans l'étude de leurs langues et de leurs cultures.

6- Associations culturelle et sportive

700 associations sont déclarées sur le territoire dont 150 actives

Le secteur associatif et assimilés (comme les assemblées de villages) concourt à la transmission de la langue et à la conservation des traditions. Certaines associations socio-culturelles sont déjà très actives et ont l'appui des coutumiers.

CAFE FALE a déjà produit des albums bilingues en partenariat avec les écoles. Un atelier de création vidéo existe et collabore avec RFO.

Mais le marché est limité, il faut donc trouver des sources de financements pour diffuser ces ouvrages, voire les donner comme l'a fait par le passé CAFE FALE.

Cette association propose également des séances de cinéma dans les villages. Cette diffusion en famille où les générations se retrouvent facilite les échanges (les jeunes traduisant en wallisien pour leurs aînés).

Toutes les associations ayant un projet cohérent avec les missions de l'académie des langues ont vocation à intervenir et à être soutenues financièrement si nécessaires.

Par exemple une association prépare un ouvrage sur les sports traditionnels. Projet s'intégrant tant dans la conservation du patrimoine local que dans la nécessité d'utiliser un vocabulaire précis.

La mise en place d'un comité de lecture, non pour censurer, mais pour conseiller éviteraient certaines erreurs trouvées dans les productions.

7 – Structures administratives

L'Agence de santé, par exemple, a besoin d'un vocabulaire approprié. Elle produit des documents bilingues et trilingues.

8- Centre de Ressources de l'Académie des langues

Pour relier tous ces espaces, la création d'un centre ressources est une nécessité.

Centre à destination de la population locale mais aussi de toutes les communautés wallisiennes et futuniennes expatriés.

Recenser, archiver, produire et diffuser ces ressources seraient au cœur de ces missions. Sa localisation, à proximité de l'IUFM, seule structure universitaire sur le Territoire, serait un atout.

Actuellement, il est encore possible d'emprunter des documents à la bibliothèque de l'IUFM, mais qui le sait ?

La création d'une base de données accessible depuis l'extérieur recensant tous les documents déjà publiés serait une première étape.

Pour les documents libres de droit, la consultation en ligne serait la seconde étape.

Enfin la création d'un site internet, régulièrement mis à jour, serait une vitrine pour les langues et cultures locales.

Nous ne sommes que des techniciens ayant suggéré des pistes qui ne sont pas exhaustives. Avant que nos décideurs fassent leur choix, un état des lieux des ressources existantes serait déjà un premier pas vers une meilleure connaissance de nos langues et de nos cultures.

